



## ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2008 COMPTE RENDU

### Les dix ans de l'association à l'abbaye de Valloires

Présents :

- + Représentants du Rectorat :  
Monsieur GERIN, Secrétaire Général et Monsieur GUIDET, Secrétaire Général Adjoint,
- + Les anciens agents comptables de l'académie :  
Philippe GAZEILLES, Chef du bureau DAF A3, Marie-Claude FRANCHI, Secrétaire générale adjoint du rectorat de Lille, Yves DAGORN, Conseil Régional de Picardie, Yann BOUVART, Principal, René DUPUIS, Principal adjoint, Yannick LECONTE, DAJ – Rectorat d'Amiens, Alain MERCIER, Agent comptable du CROUS d'Amiens
- + Les représentants d'ESPACE 9, Pascal FOURCROY, Président et 3 collègues de l'académie de Lille
- + 42 agents comptables d'ESPACE 20
- + Emmanuel BERTHES stagiaire CASU et un stagiaire IRA

Sont excusés Madame ROZE, I.G.A.E.N.R., Renaud POIX, Jean-Pierre GAUTHEREAU, Denis SOLAU, Claire BERQUIN...

Marie-Anne Balin ouvre la séance.

Monsieur Gérin réaffirme la conscience qu'a le Rectorat de l'importance de la gestion comptable dans les EPLE. Une attention constante est portée à la situation des comptables de l'académie. C'est pourquoi il a accepté, avec plaisir, cette invitation à l'association des agents comptables.

### **LE METIER D'AGENT COMPTABLE EN EPLE ENJEUX, ENVIRONNEMENT ET EVOLUTION**

#### **LA STRATEGIE MINISTERIELLE - PHILIPPE GAZEILLES**

Philippe Gazeilles présente les missions du bureau DAF A3 :

- Suivi budgétaire, financier et comptable des EPLE,
- Coordination de l'élaboration des textes relatifs aux EPLE, réglementation financière et comptable des EPLE,
- Maîtrise d'œuvre des systèmes d'informations budgétaires et financiers du MEN, GFC et PRESTO
- Pilotage et animation du réseau académique de conseil aux EPLE,
- Débets des comptables et des régisseurs,
- Conseil aux EPLE,
- Suivi et mise à jour de l'intranet EPLE DE LA DAF.

Un documentaliste du service peut adresser des textes à la demande des agents comptables.

Les chantiers en cours sont :

- **Les cartes comptables** ; la circulaire, en cours de parution (depuis, la note de service est parue le 22/08/2008) n'impose pas le nombre d'établissements par agence comptable, elle donne une indication. La priorité est d'éviter les mono-agences comptables. La séparation des fonctions

gestionnaire et comptable n'est pas à l'ordre du jour. L'agent comptable pourra être secondé par un fondé de pouvoir de catégorie A qui sera mandaté pour assister aussi aux conseils d'administration.

- **le régime indemnitaire** est en cours de révision pour favoriser les grosses agences comptables. Le ministère a demandé que le régime de l'IFTS soit modifié pour que cela concerne également les agents logés.
- **Le contrôle interne comptable en EPLE** : Un groupe de travail constitué d'un IGAENR, d'auditeurs du Trésor et d'un groupe de comptables ont créé ODICE et donné des exemples de plans d'action. Les formations seront déployées rapidement et les documents sont disponibles sur l'intranet de la DAF.
- **La réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE** : inspirée de la LOLF, elle prévoit 3 chapitres, vie de l'élève, activités pédagogiques et administration logistique. Les sections de fonctionnement et d'investissement sont maintenues mais les DBM sont simplifiées. Ne restent que les DBM pour vote. Ce projet va mettre du temps à voir le jour.
- **La responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable et les commis d'office** : le projet a été piloté par la DGCP. Le décret encadre la rémunération du commis d'office, soit 3/12<sup>ème</sup> de l'indice de l'agent comptable défaillant pour 3 mois maximum. Les remises gracieuses sont prises en charges par le Ministère des Finances sauf cas particuliers. Le juge, le ministre ou le recteur peuvent décider de ne pas mettre en débet en cas de force majeure. Un projet de loi en discussion au parlement prévoit notamment que le jugement provisoire serait abandonné au profit d'une phase d'instruction suivie d'un jugement définitif. Il y a relativement peu de débits dans les EPLE. De nombreux débits concernent des détournements de fonds et des défaillances sur la recette. Attention aux prises en charge non régularisées des comptes 468 de ressources affectées. Aucun débet sur la dépense et très peu sur l'aspect juridictionnel.

## LA STRATEGIE ACADEMIQUE - MONSIEUR GERIN

Actuellement, il y a 71 agences comptables pour 264 EPLE, ce qui porte la moyenne à 4,06. Cette moyenne est supérieure à la moyenne nationale.

La problématique de l'académie d'Amiens se situe au niveau du recrutement des agents comptables. Chaque année, 20 à 30 % des agents comptables partent.

Le rectorat souhaite assurer la continuité des services par la stabilité des personnels grâce à une valorisation financière. Monsieur Gérin veut fidéliser les agents comptables.

L'organisation est soumise à la qualité des ressources humaines. De nombreux agents comptables quittent leur poste au bout de 3 ans parce qu'ils sont bloqués 3 ans. Le rectorat veut attirer des cadres motivés pour 4 ou 5 ans en proposant des postes intéressants au niveau indemnitaire et au niveau des moyens humains mis à disposition.

La refonte de la carte comptable est donc un enjeu important pour l'académie d'Amiens.

Il s'agit de resserrer la carte pour créer des postes comptables sécurisés et attractifs avec un fondé de pouvoir. Cet objectif qualitatif ne sera pas atteint avec une moyenne de 5 à 6 établissements par agence. Il faut des agences plus grosses pour obtenir une équipe comptable sûre et solide. Mais il faut également tenir compte des diversités. Il ne sera pas appliqué le même format partout et la progression se fera tranquille, sans rupture.

La carte comptable est un objectif à moyen terme. Les changements se feront au fur et à mesure des départs. Le rectorat souhaite éviter au maximum les suppressions de poste et les mesures de carte scolaire. Il pourra éventuellement y avoir une négociation avec un agent comptable en poste qui empêcherait l'avancement de la carte comptable.

Un groupe de travail va se réunir avec des représentants des syndicats, d'ESPACE 20 et des chefs d'établissements pour travailler sur ce projet de carte comptable.

L'attractivité du poste est primordiale. Au niveau géographique, les postes comptables seront dans des villes importantes. La qualité du poste, SGASU, CASU, APAENES ou AAENES sera fonction de l'importance. Le rectorat souhaite valoriser les agents comptables par des promotions. En ce qui concerne les moyens humains, l'équipe doit être stable et qualifiée, comme ce qui s'est fait dans les services de mutualisation des payes.

Un calendrier prévisionnel sera établi en tenant compte des libérations des postes.

Monsieur Gérin n'a pas souhaité profiter des départs 2008 pour regrouper les établissements car le nouveau régime indemnitaire n'est pas encore paru.

Monsieur Guidet fait remarquer qu'ils mettent en place une démarche partenariale : le groupe de travail prévoit une carte comptable cible avec des regroupements qui se feront progressivement.

Monsieur Gérin souhaite que la DRH du rectorat organise des entretiens avec les agents comptables sur leur carrière, leur mobilité, etc... afin d'établir une gestion prévisionnelle. Il s'agit de faire coïncider l'intérêt du service et l'intérêt individuel.

Monsieur Guidet insiste sur la situation particulière d'Amiens qui, avec 14 départs d'agents comptables cette année, nécessite une moyenne élevée d'établissements par agence. Il y a actuellement 7 mono-gestions et 5 agences de 2 établissements. Il faudra veiller à trouver un terrain d'entente avec ces titulaires. L'académie a besoin de ces compétences pour les intégrer, éventuellement, en tant que fondé de pouvoir dans les équipes plus importantes

Henri Bouvier estime qu'il faut un minimum de 2 personnes pour tenir un service de comptabilité générale.

Monsieur Gérin évoque la difficulté dans le recrutement des personnels. En général, l'académie compte 3 à 4 agences comptables en difficulté.

Philippe Gazeilles fait remarquer que l'académie dispose d'une bonne cellule conseil aux EPLE et profite de l'existence d'ESPACE 20. Le ministère souhaite échanger sur le métier d'agent comptable, car la logique métier est importante. Il y aura un article sur l'association dans le prochain OBJECTIF ETABLISSEMENT.

Christine Rybarczyk évoque la formation. Monsieur Gérin approuve. La formation des équipes et des mandataires est primordiale.

Une formation APAENES est organisée à Lille.

Monsieur Gérin trouve qu'une formation inter-académique est une bonne idée.

Catherine Mulette évoque la difficulté liée aux locaux qui ne permettent pas d'accueillir de nouveaux agents.

Monsieur Guidet pense que, vue la baisse démographique, les EPLE ne doivent pas manquer de place.

Didier Aillerie demande si la décentralisation du gestionnaire matériel est prévue.

Philippe répond qu'il n'y a pas de projet en ce sens au ministère à l'heure actuelle et que rien ne se fera avant au moins 2011.

Monsieur Guidet ajoute qu'il y a eu 20 ans entre les deux vagues de décentralisation.

ESPACE 9 signale que certaines missions du gestionnaire ne sont pas décentralisées pour l'instant.

Didier Aillerie fait remarquer à Monsieur Gérin que les fiches établissement du site du rectorat font apparaître les noms des chefs d'établissements et de leurs adjoints mais pas celui du gestionnaire ou du comptable.

## **LA MOBILITE VUE PAR LES ANCIENS AGENTS COMPTABLES DE L'ACADEMIE**

---

**Alain Mercier, Agent Comptable du CROUS d'Amiens** évoque un monde totalement différent. Les CROUS appliquent la LOLF depuis 3 ans et ils ont mis en place un contrôle hiérarchisé très intéressant. Il n'est pas seulement comptable, il est également responsable des services financiers. Les œuvres universitaires sont un réseau. Les comptables se réunissent 5 à 6 fois par an ce qui permet de ne pas se sentir isolé.

**René Dupuis, Principal Adjoint de collège**, fait part de son étonnement lors de son arrivée dans l'établissement : « On est le titre qu'on a. ». Dès la pré-rentree, il a tout de suite été reconnu par les enseignants comme un des leurs et comme incompetent au niveau matériel. Il s'oblige à détourner le regard des problèmes de gestion.

**Yves Dagorn, Responsable des EPLE, Région picardie**, s'occupe des lycées, grilles d'attribution, dotations, subventions, logements etc...Il nous fait part de ses inquiétudes sur les aspects politiques du poste, mais la taille de la collectivité gomme cette difficulté. Il lui a fallu faire preuve de mobilité intellectuelle, changer de point de vue, réfléchir à des instruments d'analyse

financière. Le travail avec les chargés de mission de 30 à 35 ans le font évoluer. Il lui faut organiser, impulser. C'est très intéressant.

**Yann Bouvart, Proviseur de la Cité Scolaire**, évite, lui aussi, de s'ingérer dans les problèmes de gestion. Il trouve ce poste très enrichissant et intéressant financièrement ; Il s'entend très bien avec l'agent comptable.

**Marie-Claude Franchi, Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Lille** a été sollicité pour la mise en œuvre de la LOLF sur le plan financier. Ce fut pour elle, une découverte d'un nouveau monde, langage, domaines... La marche a été très haute. Ce poste est très varié, très intéressant. La mise en œuvre du suivi budgétaire et d'une gestion prévisionnelle a nécessité de faire adhérer les services sur la base d'un dialogue social. Elle apprécie sa bonne connaissance de l'EPL et annonce aux collègues qu'il ne faut pas hésiter à enjamber les fonctions, même s'il lui arrive parfois de regretter la perte d'autonomie, le poids de la hiérarchie et l'éloignement des élèves. Elle avait le sentiment de travailler beaucoup en EPLE, mais c'est encore pire en service rectoral. Néanmoins, cela vaut le coup.

**Yannick Lecomte, cellule conseil du rectorat**, commence à se recréer un réseau en développant les contacts auprès des collectivités. Il apprécie de continuer à utiliser ses compétences, il aide, il forme dans un climat de solidarité. Sa mission est variée mais très prenante. Il a gagné en sérénité de par le fait de ne plus être responsable financièrement. Il apprécie également de travailler avec des administratifs qui le comprennent.

**Philippe Gazeilles, Chef de bureau DAF A3**, fait remarque qu'un CASU, au ministère, détient une place limitée et non décisionnaire devant les administrateurs civils, les directeurs et les IG. Il ressent le poids du politique sur la moindre décision ainsi que le poids de la hiérarchie pour chaque décision qui passe par tous les niveaux et engendre des lenteurs. Cependant, il apprécie le sentiment d'agir au niveau national et les projets sont passionnants.

## FEDERATION NATIONALE ESPACE

---

### INTERVENTION DE PASCAL FOURCROY, 'ESPACE 9 - LILLE

ESPACE 9 ; a été créée en 2002 et dispose de 70 à 80 adhérents. Ils se réunissent 2 à 3 fois par an. Il apprécie avec ses 3 collègues, d'avoir été invité à cet anniversaire et il propose d'inviter le Président d'ESPACE 20 à leur prochaine AG. Il regrette que l'académie de Lille n'ait pas adopté le principe de concertation qu'il remarque sur Amiens et que les regroupements aient commencé à Lille alors même que le texte sur les indemnités n'est pas paru.

Marie-Anne Balin présente la **FEDERATION NATIONALE ESPACE**. L'objet de la fédération est :

- ✚ Fédérer les initiatives des associations adhérentes
- ✚ Mettre en œuvre les relations avec les partenaires institutionnels au niveau national :
  - Associations d'agents comptables publics (EPN, CROUS...),
  - AFCM et AMF,
  - Ministère en charge du Trésor public,
  - Ministère de l'éducation nationale, affaires financières EPLE et informatique,
  - Syndicats,
  - Autres partenaires.
- ✚ Collecter et diffuser les informations professionnelles de tout ordre et de toute provenance.
- ✚ Défendre les situations professionnelles difficiles de mise en jeu de la responsabilité personnelle au niveau national.
- ✚ Développer le réseau des associations ESPACE.
- ✚ Entreprendre toute démarche relative à l'activité professionnelle des comptables d'EPL.

Pour l'instant, il n'existe des associations d'agents comptables que sur Lille et Amiens. Un travail est à lancer pour développer le réseau et ainsi créer une représentation métier, nationale.

Le projet de statuts est distribué car ils seront à approuver lors de la prochaine réunion d'ESPACE 20, puis à l'assemblée générale d'ESPACE 9.

Marie-Anne Balin remercie tous les participants et clôture l'assemblée générale.